

France

>> Prospective

>> L'AUTEUR

Valérie DUPHOT

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

Douleurs des animaux d'élevage : **supprimer, substituer, soulager**

L'expertise collective menée par l'Inra sur les douleurs des animaux d'élevage identifie des pistes visant à limiter ou éliminer la douleur. Elles tiennent compte de la faisabilité pratique des solutions proposées et des coûts associés.

Lors de la présentation de l'expertise scientifique collective *Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage* effectuée par l'Inra* à la demande des ministères de l'Agriculture et de la Recherche, le 8 décembre, à Paris, des experts ont exposé les pistes permettant de limiter la douleur chez ces animaux. Elles s'inscrivent dans une démarche qu'ils qualifient de 3 S : supprimer, substituer, soulager.

Plusieurs leviers d'action sont disponibles : une action sur les animaux, des actions sur les filières d'élevage et des actions concernant les traitements médicaux de la douleur (anesthésie, analgésie).

La suppression des techniques douloureuses, la modification de schémas de sélection génétique en ajoutant de nouveaux critères, en association avec le contrôle des performances, pourraient supprimer de nombreuses douleurs.

Des marges de manœuvre existent

Toutefois, la plupart des situations douloureuses ayant une origine multifactorielle (effets du logement et de la conduite des animaux), la sélection génétique ne suffit pas à faire disparaître les problèmes.

Des marges de manœuvre existent pour limiter ou éviter certaines sources de douleur liées aux conditions d'élevage : aménagement des équipements, des techniques ou des pratiques en place dans les élevages et les abattoirs.

Enfin, le traitement de la douleur par des anesthésiques, des antalgiques ou des méthodes alternatives (ostéopathie, homéopathie, acupuncture, contention physique...) doit être encouragé.

Notre confrère Raphaël Guatteo (médecine des animaux d'élevage, école vétérinaire de Nantes) a indiqué comment certaines sources de douleurs pouvaient être supprimées.

Alternatives à la castration du porc

La castration des mâles, quelles que soient l'espèce et la méthode, est considérée douloureuse lorsqu'elle est effectuée sans anesthésie, ni analgésie. S'il n'existe actuellement pas d'alternative chez les bovins et les volailles, chez le porc, « cette pratique peut être remplacée par l'élevage de mâles entiers, comme cela se fait déjà en Angleterre et en Espagne, ou par l'immunocastration, comme le font l'Australie et le Brésil par exemple », explique Raphaël Guatteo. Aucune de ces solutions n'est toutefois entièrement satisfaisante aujourd'hui, notamment du point de vue des consommateurs (viande malodorante).

Leur application suppose un ajustement du traitement des carcasses dans la filière de production porcine (procédé fiable d'évaluation des odeurs sur la chaîne d'abattage, réduction de

la fréquence des porcs présentant des odeurs indésirables à un taux économiquement acceptable).

Castrer les veaux le plus tôt possible

Parmi les améliorations envisageables pour diminuer la douleur induite par certaines pratiques d'élevage, Raphaël Guatteo cite plusieurs possibilités pour la castration des veaux. Sans anesthésie, elle est reconnue douloureuse, quelles que soient les techniques et l'âge de l'animal. « Selon la littérature, elle devrait se pratiquer le plus précocement possible, de préférence à l'âge d'une semaine, car elle serait alors beaucoup moins douloureuse qu'à l'âge de trois semaines et a fortiori, chez un veau de 45 jours », précise notre confrère.

L'amélioration des équipements des abattoirs et de la procédure d'étourdissement est préconisée dans l'expertise de l'Inra.

Concernant le traitement pharmacologique de la douleur, Raphaël Guatteo a rappelé les principes de l'utilisation d'anesthésies locales, de l'analgésie à base d'anti-inflammatoires et de la contention chimique. L'expertise de l'Inra rappelle que la réglementation actuelle, qui privilégie la limitation du risque de présence de résidus médicamenteux dans les produits animaux et l'optimisation des coûts et de l'organisation du travail, constitue souvent un obstacle à l'utilisation des traitements médicaux de la douleur. ■

*Inra : Institut national de la recherche agronomique.

>> GROS PLAN

Les besoins prioritaires de la recherche

L'Inra* a dégagé plusieurs axes prioritaires de recherche pour identifier et limiter les douleurs des animaux d'élevage dans son expertise collective :

- **améliorer les connaissances** sur les mécanismes de la douleur chez certaines espèces (poissons, oiseaux) et identifier des critères d'évaluation de la douleur pour toutes les espèces ;
- **identifier précisément** et quantitativement les sources de douleurs des animaux d'élevage ;
- **améliorer la prise en charge** de la douleur (schémas de sélection génétique, utilisation d'antalgiques) ;
- **évaluer l'impact** socio-économique de la prise en charge de la douleur ;
- **évaluer les conséquences** socio-économiques qu'engendrerait une éventuelle évolution d'un statut juridique des animaux à l'échelle d'un pays ou d'un groupe de pays et du dispositif réglementaire. **V.D.**

*Inra : Institut national de la recherche agronomique.